

# LA VOIX DU QUARTIER

Editorial **Président depuis cinq ans,  
je me retire.**

N°6

DECEMBRE 2017

Entré au comité de quartier au lendemain des inondations, au Conseil d'Administration, puis au bureau vice-président, enfin élu président au départ de notre ami Chabalière, c'est entouré d'une équipe confiante et active que les problèmes du quartier ont été abordés.

Protection contre les inondations bien sûr, mais aussi l'insécurité routière, l'urbanisme, l'entretien des voies de circulation, la desserte des garrigues par les transports en commun, le devenir de nos écoles, la communication avec la population par la rédaction de la « voix du quartier » distribué dans chaque boîte à lettres.

Malgré sa spécificité, la « route d'Uzès » est bien intégrée dans notre belle ville et participe à son identité à travers l'Union des quartiers dont j'ai assuré la présidence pendant un an.

Son partenariat avec la commune et le département, les relations, dans une totale indépendance, ont toujours été franches et cordiales.

A l'approche de mes soixante quinze ans, il est temps de mettre un terme à cette charge trop prenante et me consacrer davantage à des activités sociales auprès des personnes âgées, aux joies de la famille avec mes onze petits enfants et, comme Candide, cultiver mon jardin.

Les hommes et les femmes compétents et actifs ne manquent pas. Notre quartier sera ce que vous en ferez.

Pour participer au Conseil d'Administration **venez nombreux à l'Assemblée Générale, le 17 décembre**, où conformément aux statuts un tiers des membres sera renouvelé.

Bonne chance et longue vie à notre quartier.

Guy JUSTET

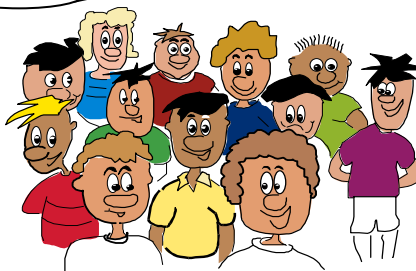
**Venez nombreux à l'Assemblée Générale  
le 17 décembre à 10h  
au temple, rue Ambroise Croizat**

**APPEL A COTISATION (50 FR\$)**

**ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !**

**Prenez contact avec Marie-Hélène COUDERC**

**Au 04.66.26.89.94**



**Sommaire :**

2. Lettre à Mr le Maire

Réponses des élus

La Commission d'Urbanisme

3. Maison d'Accueil Spécialisée d'Alesti

Gymnastique volontaire de la Gazelle

Le cancanaire

Le médiabus

**Bulletin du Comité de Quartier de LA GAZELLE  
6 Rue des LOISIRS – 30000 NÎMES**

**ROUTE D'UZES  
LETTRE A MONSIEUR LE MAIRE**

**Lettre du 16/10/2000.**

Après avoir entendu très longuement les doléances des habitants de notre quartier, les membres du Conseil d'Administration m'ont demandé de vous exposer par écrit les problèmes que nous rencontrons, parfois depuis un certain temps.

1° La vitesse excessive sur la route reste toujours d'actualité et aussi préoccupante. Nous vous demandons que le projet de rond point «haut de Calvas» pour casser la vitesse soit programmé le plus rapidement possible. Il y a eu cet été encore de nombreux accidents et cela continue.

2° Malgré toutes sortes d'interventions, le problème des squatters au Four à Chaux n'est toujours pas réglé par les propriétaires.

3° La fente du mur d'un des bâtiments de cette propriété devient très inquiétante. Placé en bordure de trottoir, en plein virage, ce mur, s'il venait à s'écrouler présenterait un réel danger pour les habitants du 117 bis et pour les usagers de la route d'Uzès.

4° Les voisins de ce même Four à Chaux se plaignent de la présence de gros rats qui se ravitaillent dans les énormes tas de détritiques qui encombrant ces bâtiments.

D'autre part, les aboiements nocturnes des 4 chiens des squatters perturbent sérieusement le sommeil des voisins.

5° Le très grand panneau posé récemment sur le croisement aménagé Rte d'Uzès/3Ponts qui cache le feu jaune clignotant du virage n'a toujours pas été déplacé.

6° Nous vous rappelons que le fond du chemin Combe de la Lune, toujours aussi dangereux, menace de s'effondrer dans une propriété privée. Les camions (pompiers par exemple) ne peuvent pas y passer.

7° A l'intersection Rte d'Uzès/rue des 3 Ponts, de nombreuses bornes en plastique qui matérialisent le sens de circulation ont été heurtées par les automobilistes et ont disparu. Nous souhaiterions les voir remplacer.

**Réponses de nos élus :**

➤ Mr Bernard FINIEL, Adjoint au Maire (25/10/2000) :

J'ai bien été destinataire en copie de votre courrier en date du 16 octobre dernier, par lequel vous attirez l'attention des élus sur divers problèmes relatifs à votre quartier.

Déjà à plusieurs reprises, vous avez eu l'occasion de nous alerter sur tout ce que vous évoquez dans votre lettre.

Croyez bien qu'à chaque fois, j'ai relayé vos doléances auprès des services municipaux afin que vos demandes aboutissent.

Je suis conscient que tout n'a pas été réglé, même si beaucoup a été fait.

Aujourd'hui même, je puis vous informer qu'à ma demande, un agent du service voirie se déplacera sur le site du chemin Combe de la Lune cet après-midi, afin de se rendre compte sur place des divers travaux à réaliser.

Par ailleurs, les services de l'urbanisme sont actuellement en phase de négociation avec les propriétaires, en vue de l'acquisition du site du four à chaux.

S'agissant des rats, le service d'hygiène vient d'être saisi du problème et le nécessaire va être fait...

➤ Mr Alain JOURDAN, Conseiller Général (07/11/2000) :

J'ai bien reçu la copie de la correspondance que vous avez adressée à Monsieur le Député-Maire de Nîmes en date du 16 octobre.

Ce courrier a pleinement retenu mon attention. Je demande aux services du Conseil Général d'examiner si certains problèmes soulevés sont de la compétence du Département et je prends contact avec les services de la mairie de Nîmes afin de faire le point des solutions pouvant être trouvées.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui sera réservée à mes démarches...

**LA COMMISSION D'URBANISME**

Notre éternel problème est toujours la circulation intense et rapide sur la route d'Uzès. Pour cela, à plusieurs reprises, auprès des élus et des services de la mairie, nous avons demandé et proposé plusieurs solutions pour essayer de remédier à ce problème :

- Création d'un véritable rond point à la hauteur de Calvas (arrêt de cars de la ville).
- Installation de panneaux de signalisation « dépassement de vitesse autorisée en ville » avec déclenchement lumineux automatique actionné par un radar.
- Un boulevard périphérique au Nord, à la hauteur du camp des garrigues, chemin des Cercles.
- Des panneaux installés le long de la route d'Uzès rappelant les priorités à droite en ville.
- Réalisation d'une patte d'oie à la hauteur de la rue Marius Duport, afin d'accéder plus facilement à cette artère et à la résidence de l'Orangerie.
- Nous nous intéressons toujours au futur devenir du « four à chaux » suite à la proposition que nous avons faite pour la construction d'une nouvelle école maternelle, avec un grand parking, sur ce site.

**Les membres de la commission d'urbanisme sont à votre disposition pour discuter de vos éventuelles suggestions.**

## MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE D'ALESTI MAIS C'EST QUOI DONC ?

Vous êtes tous passés au moins une fois devant le n° 1264 du Mas d'Alesti, sans jamais vraiment savoir ce qu'était ce grand bâtiment et qui pouvait bien y vivre.

### ***Mais c'est quoi donc, la MAS d'Alesti ?***

Le 1<sup>er</sup> février 1974 est née une association loi 1901 dite ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX ANCIENS MALADES MENTAUX (A.A.A.M.M.).

Son but est de gérer un foyer d'hébergement destiné à recevoir des malades mentaux, mal stabilisés, marginalisés.

En août 1976, l'association « A.A.A.M.M. » achète un terrain situé chemin du Mas d'Alesti, avec pour projet de construire un bâtiment pour héberger des personnes sur-handicapées, que les hôpitaux veulent de moins en moins conserver.

Ainsi, le 15 janvier 1978, le centre ouvre ses portes.

Le 4 février 1980, l'établissement « Foyer du Mas d'Alesti » est agréé en qualité de « Maison d'Accueil Spécialisée ».

En mai 1998, un nouveau bâtiment vient agrandir l'établissement et améliorer la prise en charge des personnes accueillies.

### ***Mais c'est qui donc, qui y vit ?***

Trente deux résidents sont actuellement accueillis au sein de l'établissement. Tous présentent un handicap mental de degrés et d'origine divers.

Les Maisons d'Accueil Spécialisées sont des établissements médico-sociaux qui doivent assurer, de façon permanente aux personnes qu'elles accueillent, l'aide et l'assistance constante qu'appelle l'absence d'autonomie, des soins médicaux et paramédicaux, des activités de socialisation grâce à des méthodes d'occupation et d'animation destinées à préserver et améliorer les acquis.

Près de 50 personnes encadrent et participent à la prise en charge des résidents.

La démarche et l'orientation générale à donner au projet de vie d'une M.A.S. restent thérapeutiques au sens large du terme.

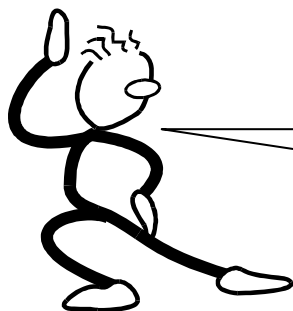
Et il s'en passe des choses dans une M.A.S. ! Chaque jour, les résidents peuvent participer à différents ateliers, comme la peinture, la musique, se promener, se divertir à l'extérieur...

Une M.A.S., c'est un lieu de vie où vivent des individus qui existent en tant que « personnes » avant d'être des malades mentaux ou des handicapés.

Quand vous passerez devant le grand bâtiment, au 1264, Chemin du Mas d'Alesti, vous penserez peut-être à René, Jean-Paul ou Floria, qui vivent depuis 20 ans dans ce quartier que nous aimons tous tant.

**A BIENTOT !**

**Laurent PELORDET, Animateur**



**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE  
DE LA GAZELLE**

**140 Route d'Uzès à NIMES**

- **GYMNASTIQUE** : MARDI et JEUDI (en salle de gymnastique de l'école de la Gazelle  
De 8h45 à 9h45 ou de 18h30 à 19h30 – 450 Frs pour l'année (2 cours par semaine))
- **MUSCULATION** : MERCREDI et VENDREDI (complexe Jean Bouin)

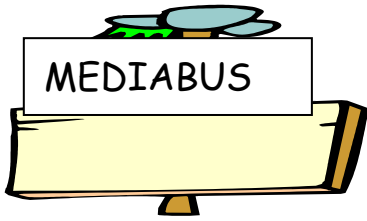
De 18h à 20h – 750 Frs par an (pour 4 h par semaine)

**Encadrement par des professeurs diplômés d'Etat**

➤ **RANDONNEES PEDESTRES** : le VENDREDI – Départ 13h30 de l'école de la Gazelle – 150 Frs par an

**Renseignements et inscriptions sur place aux heures des cours.**

Avec les remerciements du bureau.



*Les usagers du Médiabus urbain remercient la mairie d'avoir installé le panneau des permanences hebdomadaires carrefour Trois Ponts/Rte d'Uzès*



**Le 15 mars en présence  
des autorités  
départementales  
et communales**



J'ai presque envisagé au cours de l'été de me lancer dans une collection d'enjoliveurs. En bordure de route, parfois au milieu, dans le secteur Route d'Uzès/Trois Ponts, on était sûr chaque matin d'en trouver un nouveau modèle. Malgré l'aménagement du carrefour, la circulation s'apparente souvent au circuit de Lédenon. Il y a des enjoliveurs en plus, mais les petites bornes réfléchissantes qui matérialisent le terre-plein central ont tendance à disparaître. Les conducteurs croient peut-être qu'il faut les déquiller ! Dans la nuit du 28 au 29 octobre, ce sont les rampes de sécurité qui ont été broyées, suite à 2 accidents. Vitesse, alcool, si on pouvait vous tordre le cou ! ...

A propos de cou, le 18 octobre à 15h30, le chat d'un voisin a été blessé dans le haut du dos.



La radio effectuée par le vétérinaire a décelé la présence d'une balle de 9 mm. Encore un chasseur qui a pris le chat pour un lapin direz-vous. Que nenni ! La scène s'est passée tout près de notre maison de quartier. La propriétaire a entendu le coup de feu. Un instant après, couvert de sang, le malheureux chat est venu se réfugier sous le canapé.

Plainte a été portée, comme il se doit, auprès du Procureur de la République. Dans le secteur, on murmure que le tireur serait M. X ... Mais chut...

Le guide des infractions et des poursuites, stipule ceci : « Article 409 : Actes de cruauté envers animal. Peines principales : 6 mois, 50 000 Frs. Pour avoir commis sans nécessité un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité. Faits prévus et réprimés par l'Article 521-1 du code pénal ». A bon entendeur salut !

Le samedi 5 août au matin, en allant chercher mon journal au tabac de la Gazelle, je n'en ai pas cru mes yeux. Une multitude de fleurs avaient éclos, juste avant la pharmacie, recouvrant la haie et le portail de la maison de Madame PASQUET et Monsieur VOROBIOFF. On en voyait partout, sur chaque arbuste, formant un écrin fleuri où devait avoir lieu devinez quoi... le repas de noce de Véronique et Angélo. Cette charmante tradition qui veut que l'on fleurisse la maison des mariés a tendance à se perdre dans nos villes, même si elle est encore bien vivante dans certaines campagnes. Saluons cette initiative de nos amis qui ont fait partager au quartier le bonheur des nouveaux mariés à qui nous souhaitons longues vie et prospérité.

*Le Cancanaire*

---